



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Cyclone OMA

Question au Gouvernement n° 1688

#### Texte de la question

#### CYCLONE OMA

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Gomès.

**M. Philippe Gomès.** Monsieur le ministre de l'intérieur, la Nouvelle-Calédonie a été très durement frappée par le cyclone Oma.

La province Nord a été particulièrement touchée. Des vents violents, soufflant jusqu'à 140 kilomètres heure, ont été enregistrés, et des pluies diluviennes se sont abattues sur l'ensemble de notre collectivité.

Au moment où je parle, 2 500 foyers sont toujours privés d'électricité, et de nombreux axes de communication sont, en raison de la montée des eaux, impraticables.

De nombreuses tribus demeurent, en outre, isolées.

Si ce cyclone Oma est en train de s'éloigner, des précipitations importantes, qui entraînent des risques de crue, ainsi qu'une forte houle sont attendues sur place dans les prochaines heures.

Au-delà des dégâts matériels, ce cyclone a porté un rude coup à notre agriculture : la quasi-totalité des cultures vivrières, maraîchères et fruitières ont en effet été, dans les régions sinistrées, détruites ou gravement endommagées. Les clôtures des élevages ont également beaucoup souffert.

Le Gouvernement interviendra prochainement en faveur des communes afin de les aider à réparer leurs infrastructures, notamment routières.

Il interviendra également au travers de la Caisse d'indemnisation des calamités agricoles et de l'Agence rurale afin de soutenir les agriculteurs concernés.

Monsieur le ministre, je veux par ma voix en appeler avec humilité à la solidarité nationale afin que l'État intervienne aux côtés des institutions locales en faveur des communes et des populations qui ont souffert de ce cyclone.

Monsieur le ministre, l'État peut-il mobiliser rapidement les crédits du Fonds de soutien pour l'Outre-mer afin d'accompagner les communes et les populations calédoniennes frappées par Oma ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.** Vous m'interrogez au sujet du cyclone Oma qui a touché en partie La Nouvelle-Calédonie.

Je vous rappelle que pour faire face à la menace l'ensemble du territoire avait dès dimanche été placé en pré-alerte cyclonique.

La direction de la sécurité civile de la gestion du risque de La Nouvelle-Calédonie a ensuite déclenché lundi matin l'alerte cyclonique maximale, de niveau 2, dans sept communes de l'extrémité Nord de Grande Terre. Le reste de La Nouvelle-Calédonie a été placé en pré-alerte cyclonique.

Les services de La Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui compétents en matière de sécurité civile, demeurent particulièrement mobilisés face au risque, et l'État reste évidemment attentif et prêt à intervenir en appui en cas de besoin.

Météo France a effectivement indiqué que des rafales allant jusqu'à 140 kilomètres heure avaient soufflé sur la zone concernée et que le cumul des pluies y avait atteint jusqu'à 220 millimètres.

Vous l'avez rappelé, une partie des foyers a été privée d'électricité, mais le courant est peu à peu rétabli, même si un certain nombre de familles en restent toujours privées.

Par ailleurs, vous le savez, la rentrée scolaire a par conséquent de nouveau été repoussée, afin d'éviter les déplacements.

Si on ne déplore à notre connaissance aucun blessé grave, Oma se déplace vers le Sud-Ouest et continue encore de se renforcer.

L'évaluation des dégâts matériels dans les communes touchées n'a pas encore pu être réalisée, puisqu'en raison du niveau 2 d'alerte le confinement reste obligatoire. Cette évaluation sera menée dès que ledit confinement sera levé.

Je puis vous confirmer que si l'ampleur des dégâts le justifiait, le Fonds de secours pour l'Outre-mer pourrait être mobilisé en vue de couvrir les destructions des biens non assurés.

Je peux vous assurer de notre totale mobilisation aux côtés des Néo-calédoniens afin d'accompagner les collectivités qui feraient face à des dégâts importants et d'assurer un retour à une vie normale.  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et UDI-Agir ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Gomès](#)

**Circonscription :** Nouvelle-Calédonie (2<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1688

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [20 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 février 2019](#)